



**Académie de  
Normandie**

**Secrétaire académique**

Joël Delhopital,  
Proviseur  
Lycée Decrétot, Louviers

**Secrétaire départemental  
14**

Fabienne Manteca,  
Principale  
Collège Charles Letot, Bayeux

**Secrétaire départemental  
27**

Adrien Moncomble,  
Principal  
Collège Anquetin Etrepagny

**Secrétaire départemental  
50**

Nathalie Maulny-  
Lechonnaux, Principale  
Collège Malraux, Granville

**Secrétaire départemental  
61**

Isabelle Artus,  
Principale  
Collège Roger-Martin du Gard, Belleme

**Secrétaire départemental  
76**

Sylvain Caron,  
Principal  
Collège les Hauts du Saffimbec,  
Pavilly

**Adresse académique**  
[snpden@ac-normandie.fr](mailto:snpden@ac-normandie.fr)

**Site internet**  
[www.snpden.net](http://www.snpden.net)

**Twitter**  
[@SnpdenNormandie](https://twitter.com/SnpdenNormandie)

## Communiqué sur le fonctionnement des établissements pour la quinzaine à venir

Malgré la diffusion par le Premier ministre ce jeudi 20 janvier d'un calendrier d'assouplissement des mesures de restrictions sanitaires, et l'annonce de perspectives optimistes au niveau national, de nombreuses directions d'établissements de collèges et lycées de l'académie de Normandie demeurent extrêmement inquiètes quant aux conditions de fonctionnement pour les deux semaines restantes de la période scolaire. Plusieurs établissements sont en effet soumis à de fortes tensions du fait de l'augmentation des absences de personnels, en lien avec les mesures d'isolement liées à la Covid-19. Les conditions de travail des équipes de direction se sont ainsi nettement dégradées, au point d'atteindre cette semaine un niveau inédit.

Dans des collèges de plusieurs départements, l'absence des agents de la collectivité, notamment, empêche l'application du protocole sanitaire en vigueur. La majorité des départements semble en effet avoir épuisé le vivier d'agents contractuels remplaçants, certains ayant même dû avoir recours, dans l'urgence, à des sociétés privées de nettoyage. Une équipe enseignante d'un collège de Seine-Maritime a ainsi refusé de pénétrer dans les locaux de l'établissement, en l'absence des désinfections d'usage, malgré les sollicitations de la collectivité par la principale. Des principaux de collèges ont été totalement démunis, devant demander aux personnels de vie scolaire d'assurer le service des repas aux élèves, ou étant obligés parfois de le faire eux-mêmes, et de gérer aussi de façon prolongée la surveillance des élèves, l'accueil téléphonique ou la fermeture des locaux par exemple. Les absences d'enseignants, d'AED, de personnels administratifs, au sein d'équipes clairsemées, aggravent encore les situations çà et là. Le tout dans un contexte de flambée épidémique et de pénurie d'équipements, les réassorts de masques et d'autotests pour les personnels, promis à la mi-janvier, n'étant pas partout arrivés.

Le SNPDEN-UNSA est intervenu auprès des DSDEN pour appuyer les signalements d'établissements en difficultés transmis par les équipes de direction, qui n'obtenaient pas selon nous l'écoute nécessaire. Les DASEN ont souvent proposé aux chef(fe)s d'établissement des mesures alternatives à la fermeture : extension de l'amplitude horaire des agents restants, fermeture des restaurants scolaires, rattrapage des cours par les enseignants en cas de sortie anticipée des élèves, afin de maintenir à tout prix l'ouverture des établissements. Ces solutions sont en décalage total avec la réalité du terrain, que nos collègues expliquent pourtant avec force arguments. Elles sont aussi complètement discordantes vis-à-vis du discours institutionnel de compassion et de remerciement à notre égard, désormais galvaudé.

Même si la logique de « l'école ouverte » est un objectif collectif majeur, elle ne doit pas s'imposer coûte que coûte, au détriment des conditions d'exercice des personnels de direction et de leur santé, dans une période où la charge de travail est déjà très lourde, en même temps que la préparation de la rentrée 2022 et le maintien à l'identique du calendrier des autres dossiers, en collège comme en lycée.

Le SNPDEN-UNSA appelle les chefs d'établissement à le solliciter systématiquement lorsqu'ils se signalent en difficulté, en raison d'une équipe touchée par un taux d'absence jugé critique. Il prendra chaque fois contact avec les directions académiques et demandera instamment que soit actée une fermeture d'une journée de l'établissement concerné, pour assurer l'application des protocoles en vigueur et permettre le repos légitime des collègues épuisés.

Joël DELHOPITAL  
Secrétaire académique  
&

Sylvain CARON  
Secrétaire départemental 76  
SNPDEN-UNSA Normandie